

Fiche de candidature

Entrée en Classe à horaires aménagés
en CE1 pour la CHA Musiques actuelles
en CE2 pour la CHA Musique vocale
Année scolaire 2024-2025

Candidat en :

CHA musiques actuelles – à partir du CE1

Ecole Brossolette / 51 rue Pierre Brossolette - 68200 Mulhouse

Ecole La Fontaine / 55 Rue de Guebwiller - 68200 Mulhouse

CHA musique vocale – à partir du CE2

Ecole Cour de Lorraine / 21 rue des Franciscains - 68100 Mulhouse

Candidats débutants

Inscription possible pour tout élève ayant une appétence pour la musique. Aucune connaissance préalable n'est demandée.

Une commission de recrutement statuera sur l'inscription définitive de l'élève après la participation de celui-ci à un atelier collectif qui permet d'évaluer la capacité de l'élève à s'intégrer dans un groupe et à repérer ses aptitudes en musique.

Candidature à retourner au directeur d'école au plus tard le 12 mars 2024.

ENFANT À INSCRIRE

Sexe : Féminin Masculin

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Pays/Commune de nais. :

Adresse :

Code postal : Ville : Mulhouse Autre :

Ecole d'affectation en 2023/2024 :

RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT

Responsable : Père Mère Tuteur

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Pays/Commune de nais. :

Adresse :

Code postal : Ville : Mulhouse Autre :

Tél. domicile : / / / / Tél. portable : / / / /

Profession : Tél. pro. : / / / /

Mail :@.....

Autorisation de droit à l'image : OUI NON

Si mon enfant est admis en Classes à horaires aménagés, j'autorise la Ville de Mulhouse, dans le cadre d'actions de communication publique, à filmer ou photographier mon enfant mineur en vue d'une reproduction dans le but d'une conservation, diffusion et/ou représentation par télédiffusion en direct ou en différé sur différents supports de communication externe ou interne de la Mairie de Mulhouse, actuellement disponibles ou à venir. Cette autorisation est valable pour une durée de 5 ans. Vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, d'effacement concernant ces images en application des articles 48 à 56 de la loi du 6 janvier 1978 « Informatiques et Libertés »

FEUILLET À REMPLIR PAR L'ÉLÈVE, LE PARENT ET LE PROFESSEUR D'ÉCOLE

Partie à remplir par l'élève

❖ Entoure ce que tu aimes !



CHANTER



ECOUTER DE LA MUSIQUE

J'explique pourquoi :

.....

.....

Partie à remplir par le parent

❖ Pourquoi souhaitez-vous que votre enfant intègre une Classe artistique musique ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Partie à remplir par le/la professeur(e) des écoles de CP ou CE1

❖ L'élève présente des dispositions dans le domaine de la persévérance :

Niveau 1 (oui) Niveau 2 (moyen) Niveau 3 (non)

.....

.....

❖ L'élève présente des dispositions dans le domaine de la mémorisation :

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

.....

.....

❖ L'élève présente des dispositions dans le domaine du travail oral :

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

.....

.....

❖ L'élève présente des facilités d'apprentissage (attitude positive devant la nouveauté) :

Niveau 1 Niveau 2 Niveau 3

.....

.....